

Belgique

European Payment- Report 2019



intrum

Intrum en bref

Sommaire

Intrum en bref	2
Principales conclusions pour la Belgique	3
Résultats	
Délais de paiement	4
Retards de paiement	7
Conséquences des retards de paiement	9
Paiements internationaux	11
Prévision d'une société sans argent liquide	12
Récession en vue ?	13
Législation – UE	15
Législations nationales	16
Comparaison régionale	17
Délais de paiement	18
Retards de paiement	20
Conséquences des retards de paiement	22
Récession en vue ?	23
À propos du rapport	25
À propos de l'enquête	26
Nos autres publications	27

Intrum ouvre la voie à une économie saine pour les personnes, les entreprises et la société dans son ensemble

Un marché du crédit où les particuliers et les entreprises peuvent fournir et obtenir des crédits de manière sûre et efficace est une condition préalable au bon fonctionnement du monde des affaires et, par conséquent, de l'ensemble de la société. En tant que leader du marché, Intrum ouvre la voie à une économie saine au sein de laquelle les gens se dégagent de leurs dettes et les entreprises sont payées. Dans une économie saine, les gens se sentent mieux, les entreprises se développent et la société entière prospère.

Deux domaines de service

Nous nous assurons que les entreprises sont payées en offrant deux types de services. Premièrement, des services de gestion de crédit axés sur les retards de paiement et le recouvrement, ainsi que sur l'achat de portefeuilles de créances en souffrance. Nous proposons, en outre, la possibilité aux entreprises d'externaliser partiellement ou totalement leur crédit management.

80 000 donneurs d'ordre

Environ 80 000 donneurs d'ordre nous font confiance. Active dans pratiquement tous les secteurs, l'entreprise est spécialisée dans l'assistance aux grandes entreprises et aux institutions financières qui ont d'importants volumes de créances. Nous travaillons également avec des dizaines de milliers de petites et moyennes entreprises. Nos donneurs d'ordre ont conscience des avantages de se concentrer sur leur cœur de métier plutôt que sur la gestion de crédit.

9 000 collaborateurs

Intrum emploie environ 9 000 collaborateurs. Nous aidons les entreprises à prospérer en prenant soin de leurs clients grâce à quelque 250 000 communications quotidiennes au moyen desquelles nous aidons les gens à se libérer de leurs dettes et les entreprises à percevoir leurs créances.

25 pays

Les activités d'Intrum sont divisées en quatre régions : Europe du Nord, Europe centrale et orientale, Europe occidentale et méridionale, péninsule ibérique et Amérique latine. Nous sommes présents dans 25 pays.

Conclusions principales

Les entreprises belges trouvent les longs délais de paiement problématiques et affirment que les retards de paiement intentionnels sont la principale cause de défaut de paiement de la part de leurs clients

Plus de deux tiers (67 pour cent) des entreprises belges interrogées trouvent les longs délais de paiement problématiques et 64 pour cent indiquent que les retards de paiement intentionnels sont la principale cause de défaut de paiement de la part de leurs clients, un chiffre plus élevé que la moyenne européenne, qui est de 50 pour cent

Les entreprises pensent que le nombre d'impayés augmentera au cours des douzes prochains mois

Parmi les entreprises belges interrogées, 26 pour cent pensent que le risque d'impayé augmentera au cours des 12 prochains mois. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que la moyenne européenne (16 pour cent) ce qui signifie, d'après l'enquête, que les entreprises belges sont parmi les moins confiantes en ce qui concerne le risque de défaut de paiement à l'avenir.

Le pourcentage du chiffre d'affaire inscrit en perte a augmenté de 75 pour cent par rapport à 2018

Ce pourcentage avait connu une baisse constante ces dernières années. Cette tendance positive s'est brusquement arrêtée en 2019. En 2019, le pourcentage du chiffre d'affaires annuel inscrit en perte a atteint 3,5 pour cent, soit une augmentation de 75 pour cent par rapport à 2018, dépassant ainsi la moyenne européenne qui est de 2,3 pour cent.

Une forte pression sur leurs liquidités est ressentie par un nombre croissant d'entreprises en raison de retard de paiement

En 2018, seules 28 pour cent des entreprises belges interrogées ont fait état de fortes pressions sur leurs liquidités en raison d'un retard de paiement. En 2019, l'augmentation de ce pourcentage est marquée pour atteindre 41 pour cent des entrepreneurs qui ont répondu à cette enquête, soit une importante augmentation de 46 pour cent en un an.

Développement économique

	Belgique	Moyenne UE 2018
PIB par tête d'habitant en euros en 2018	41 909,66	30 349,34
Pourcentage de croissance du PIB en 2018	1,5	2,1
Inflation, % 2018	2,3	1,9
Taux de chômage, % 12-2018	5,8	6,6

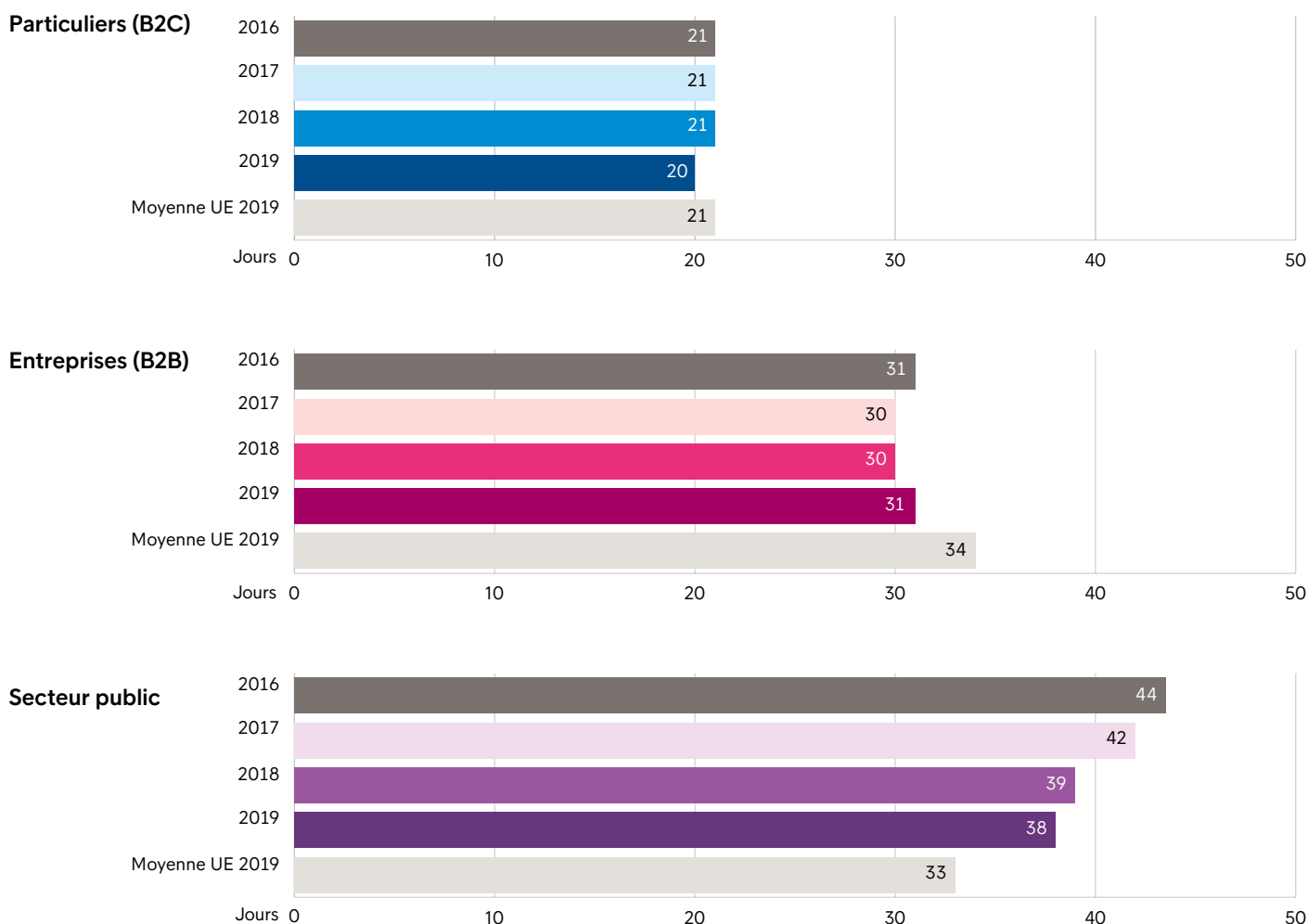
International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, April 2019
Conversion rates for non-euro (date: 24-04-2019): https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html
Real GDP growth: https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/economy-finance/saee_autumn_2018_en.pdf
Inflation HICP: https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?sessionId=YZ9T190t94MQSeadaZkNuW7VJ5i7-J1e2XcC_YYvr-7f9YI1Jcni1-27575412?tab=table&plugin=1&language=en&pcode=tec00118
Unemployment: http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=une_rt_m&lang=en

Délais de paiement

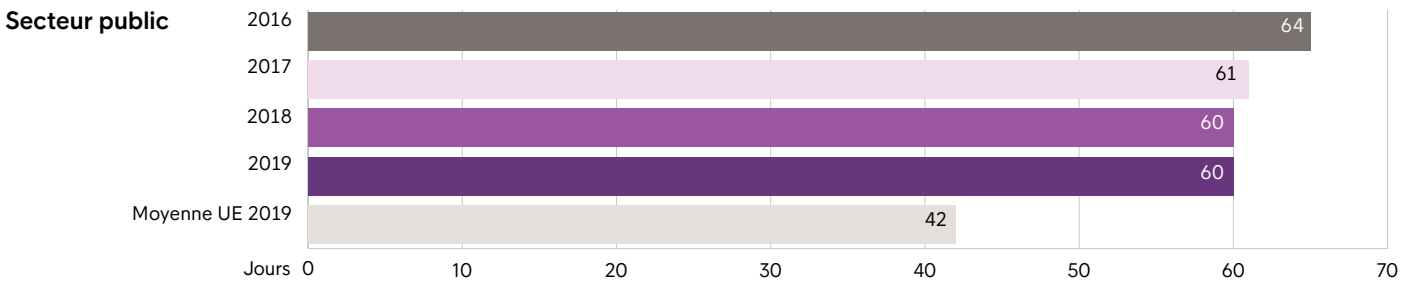
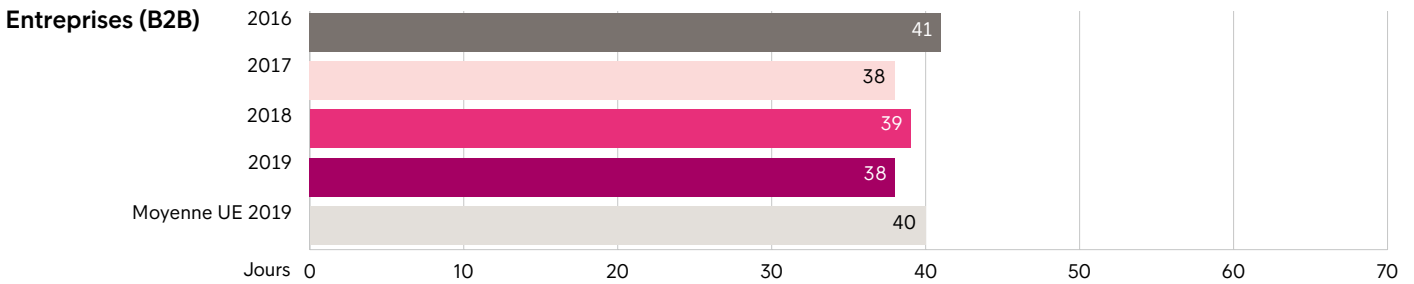
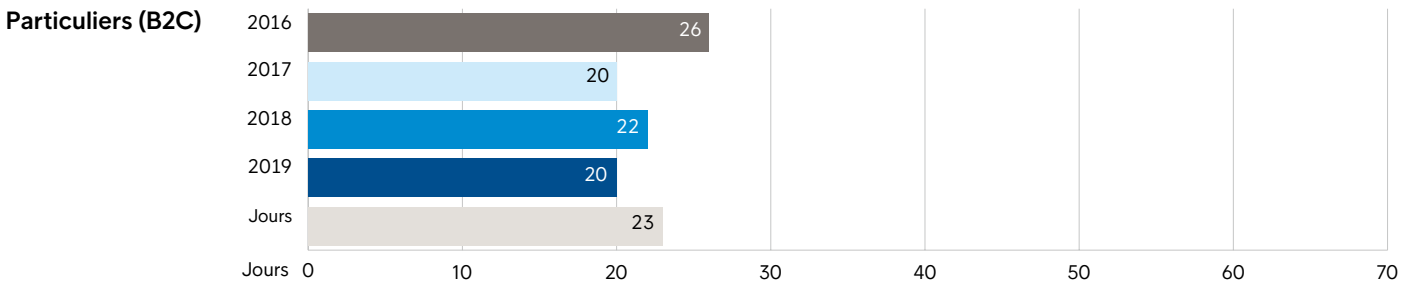
De nombreuses entreprises européennes subissent des pressions pour accepter des délais de paiement plus longs que ceux qui leur conviennent et, en général, une grande partie d'entre elles les acceptent. Pour mettre fin aux retards de paiement et alléger la charge que ces retards font peser sur les sociétés, les entreprises doivent vraiment prendre la responsabilité d'offrir et d'exiger des conditions de paiement équitables.

Par rapport à la moyenne européenne, les entreprises belges accordent des délais de paiement plus longs à leurs clients publics. De ce fait, ceux-ci dépassent encore plus souvent la date de paiement convenue. Chez les clients B2C et B2B, en revanche, les paiements sont un peu plus rapides en Belgique que la moyenne européenne.

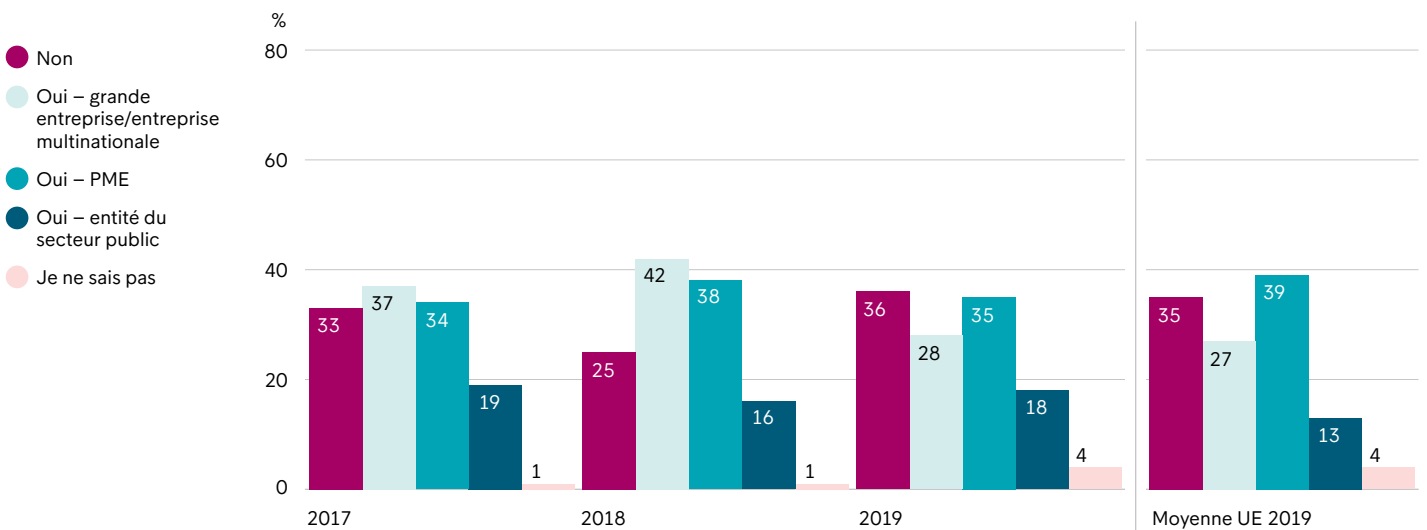
En moyenne, quel délai de paiement accordez-vous à vos clients (délai contractuel) ?



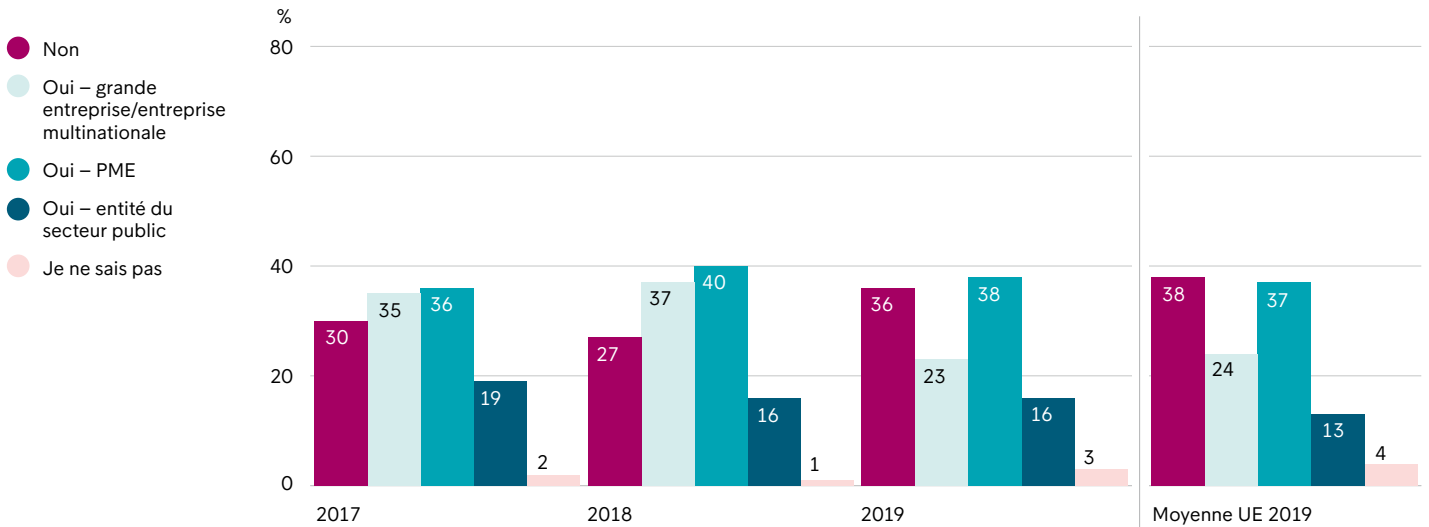
Quel est le délai de paiement effectif moyen de vos clients (délai effectif) ?



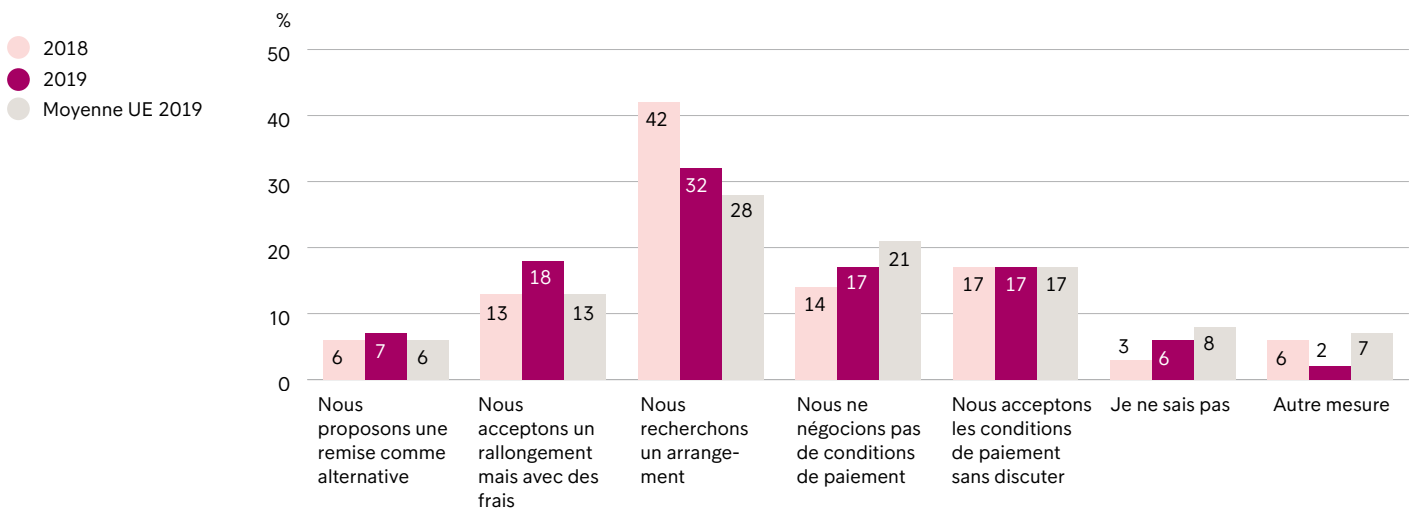
Vous a-t-on déjà demandé de rallonger vos délais de paiement ? Si oui, quel type de clients ?



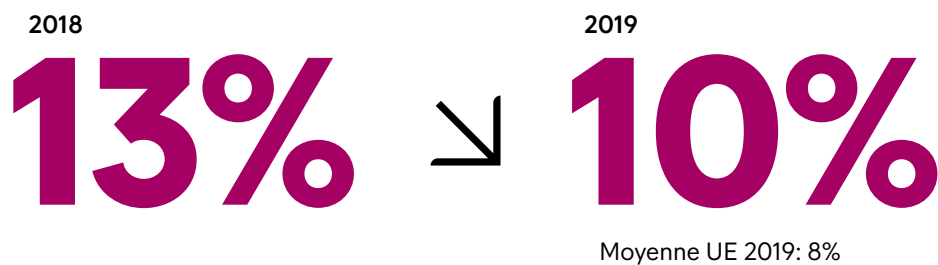
Avez-vous déjà accepté de rallonger vos délais de paiement ? Si oui, pour quel type de clients ?



Quelle mesure prenez-vous lorsqu'un client demande un rallongement des délais de paiement ?



Quelle est la proportion de factures que vous payez en retard (c'est-à-dire, après l'échéance) ?

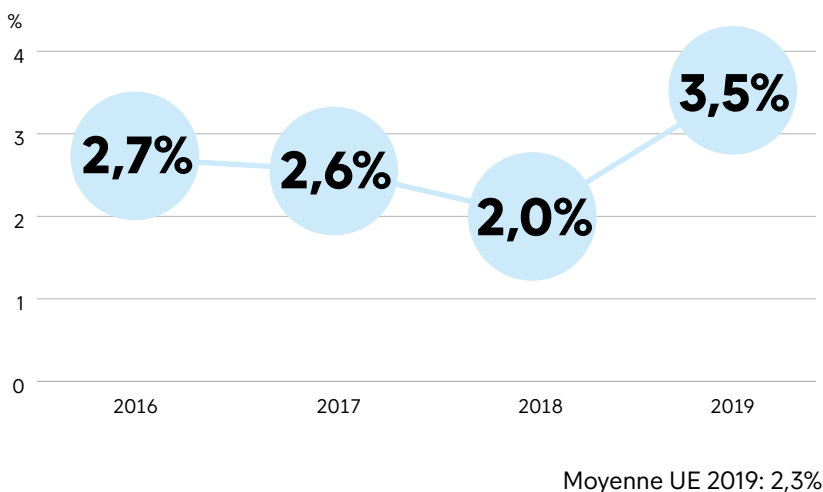


Retards de paiement

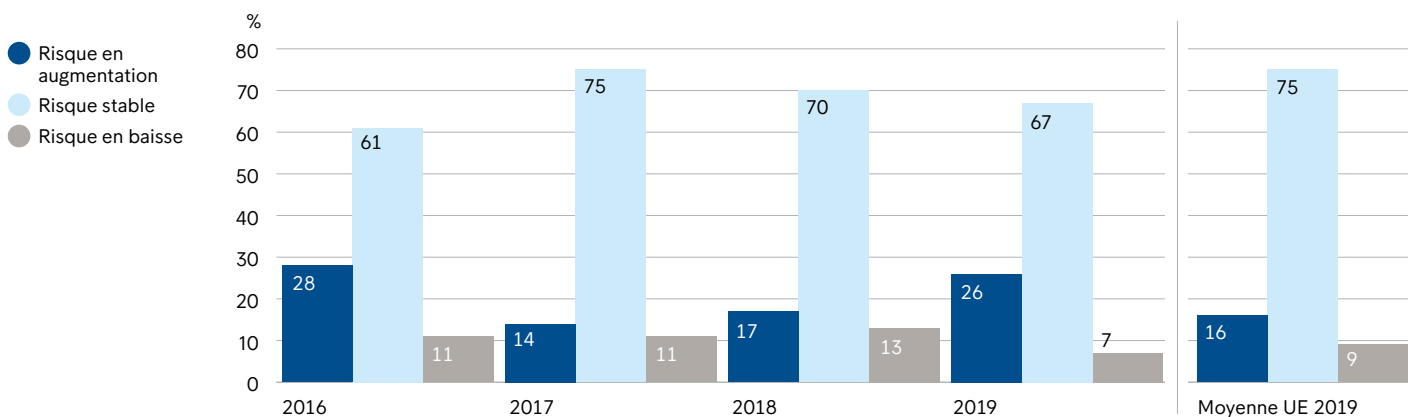
Ne pas être payé à temps est problématique. Être en mesure de prévoir les flux de trésorerie est essentiel pour toute entreprise, car la stabilité financière constitue le fondement de la croissance. Il n'est donc pas surprenant que les retards de paiement soient considérés comme un problème, ni que les conséquences soient graves.

Par rapport à la moyenne européenne (2,3 pour cent), les entreprises belges perdent une plus grande partie (3,5 pour cent) de leur chiffre d'affaires pour cause de créances irrécouvrables. Les entreprises belges craignent aussi beaucoup plus de voir augmenter le risque de défaillance au cours des 12 prochains mois. Ce qui frappe est que les retards de paiement intentionnels sont nettement plus importants en Belgique (64 pour cent) que dans le reste de l'Europe (50 pour cent).

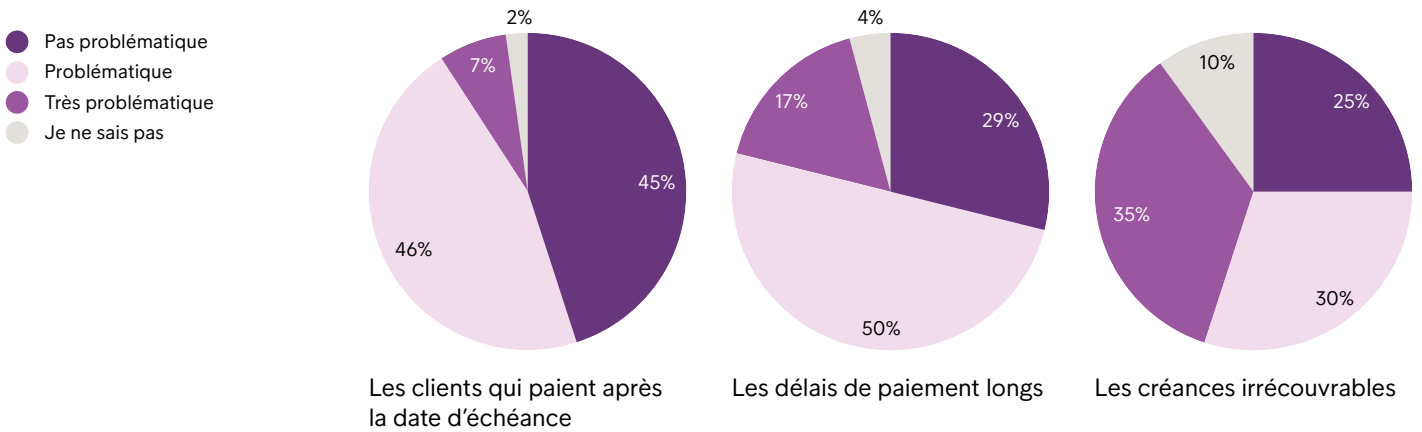
Pourcentage du chiffre d'affaires annuel passé en perte



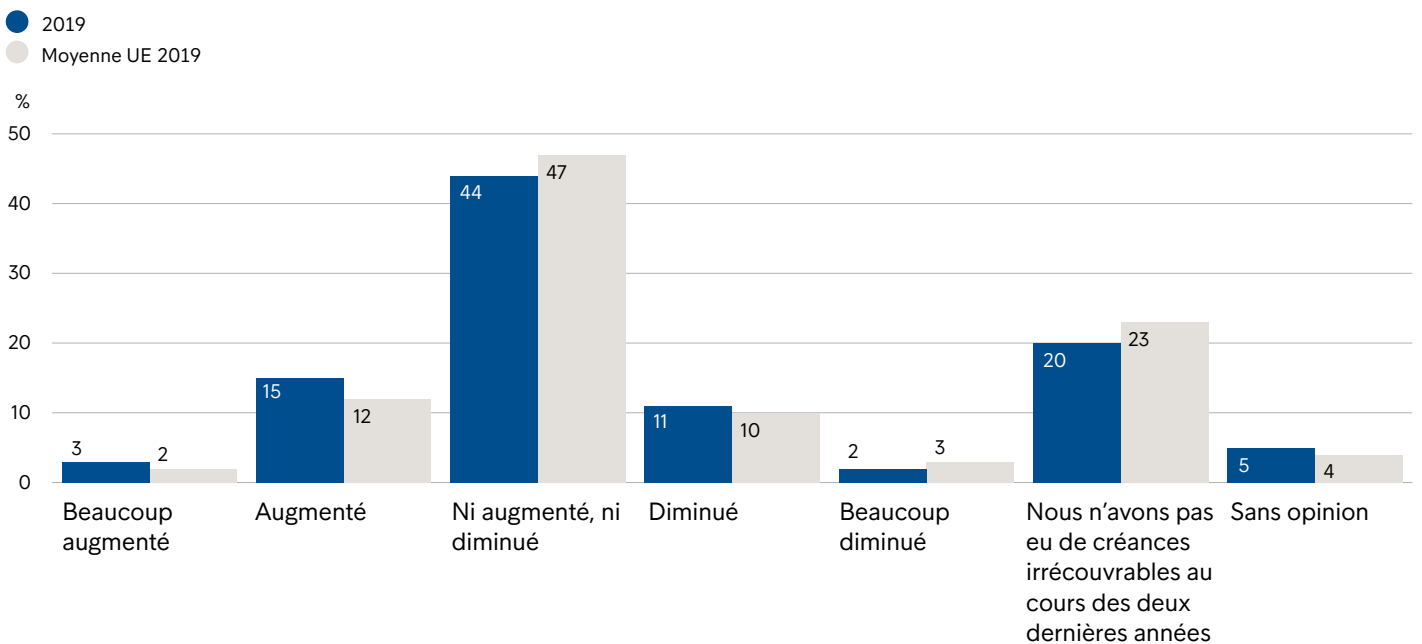
Quelle sera, selon vous, l'évolution du risque de retard de paiements et risque d'impayés subis par votre entreprise dans les 12 prochains mois ?



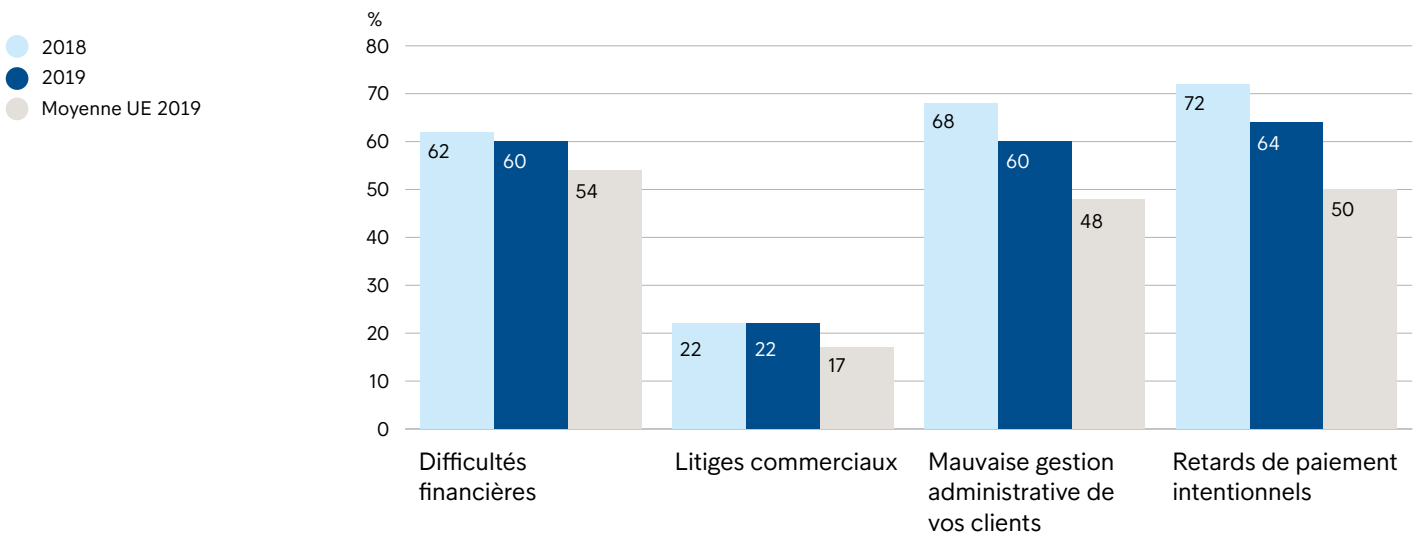
Quel est votre niveau de préoccupation sur les sujets suivants ?



Votre niveau de créances irrécouvrables a-t-il augmenté, baissé ou est-il resté stable en 2018 par rapport à 2017 ?



Quelles sont les principales causes de retard de paiement de vos clients ?

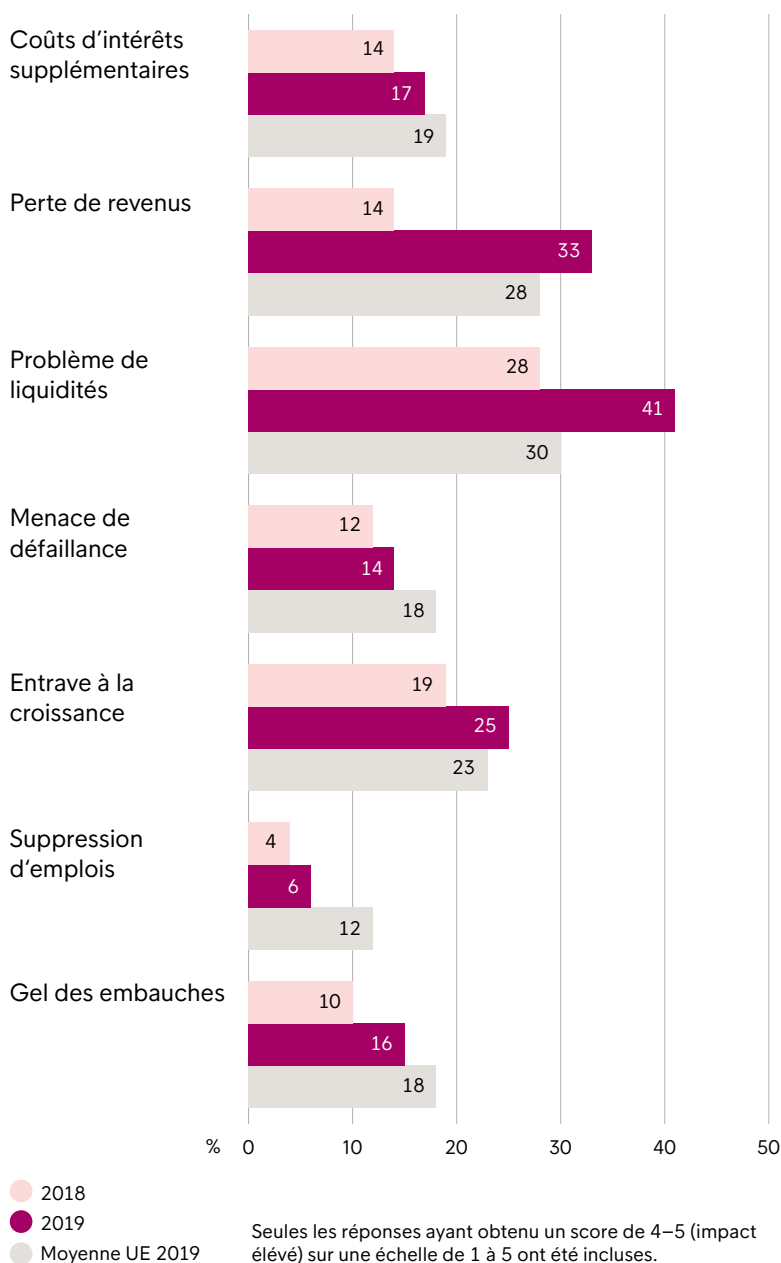


Conséquences des retards de paiement

Si une entreprise n'est pas payée à temps, les conséquences peuvent être graves. Les propriétaires d'entreprises subissent, à des degrés divers, des pressions sur les liquidités et des pertes de revenus. Leur pérennité est parfois même menacée. Autant de risques qui, à leur tour, compromettent la croissance et la création d'emplois.

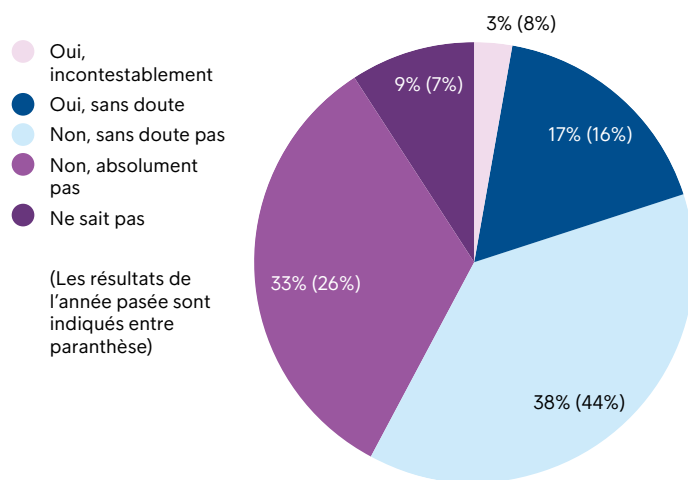
Par rapport à la moyenne européenne, les entreprises belges rencontrent plus souvent des problèmes de liquidités et du perte de revenus en raison de retards de paiement.

Quelles sont les conséquences des retards de paiement pour votre société ?



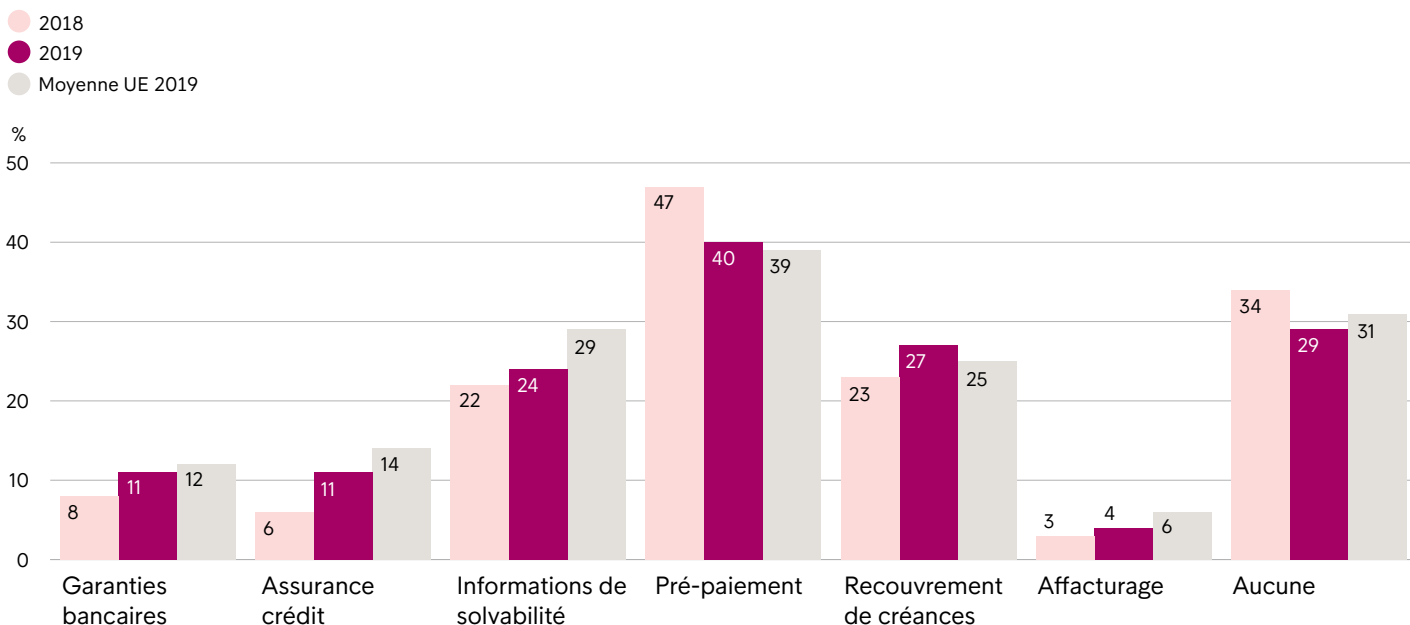


Seriez-vous en mesure d'embaucher plus de personnes si vos clients vous payaient plus rapidement ?



Quelle(s) mesure(s) prenez-vous pour vous protéger contre le risque d'impayés ?

Les impayés sont des factures qui ne sont pas payées conformément aux conditions du contrat ou qui ne sont jamais payées.

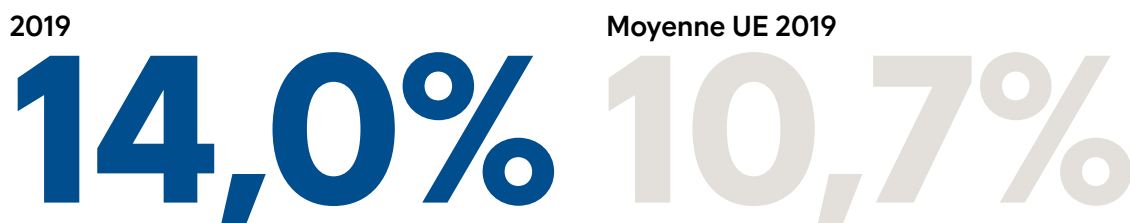


Paiements internationaux

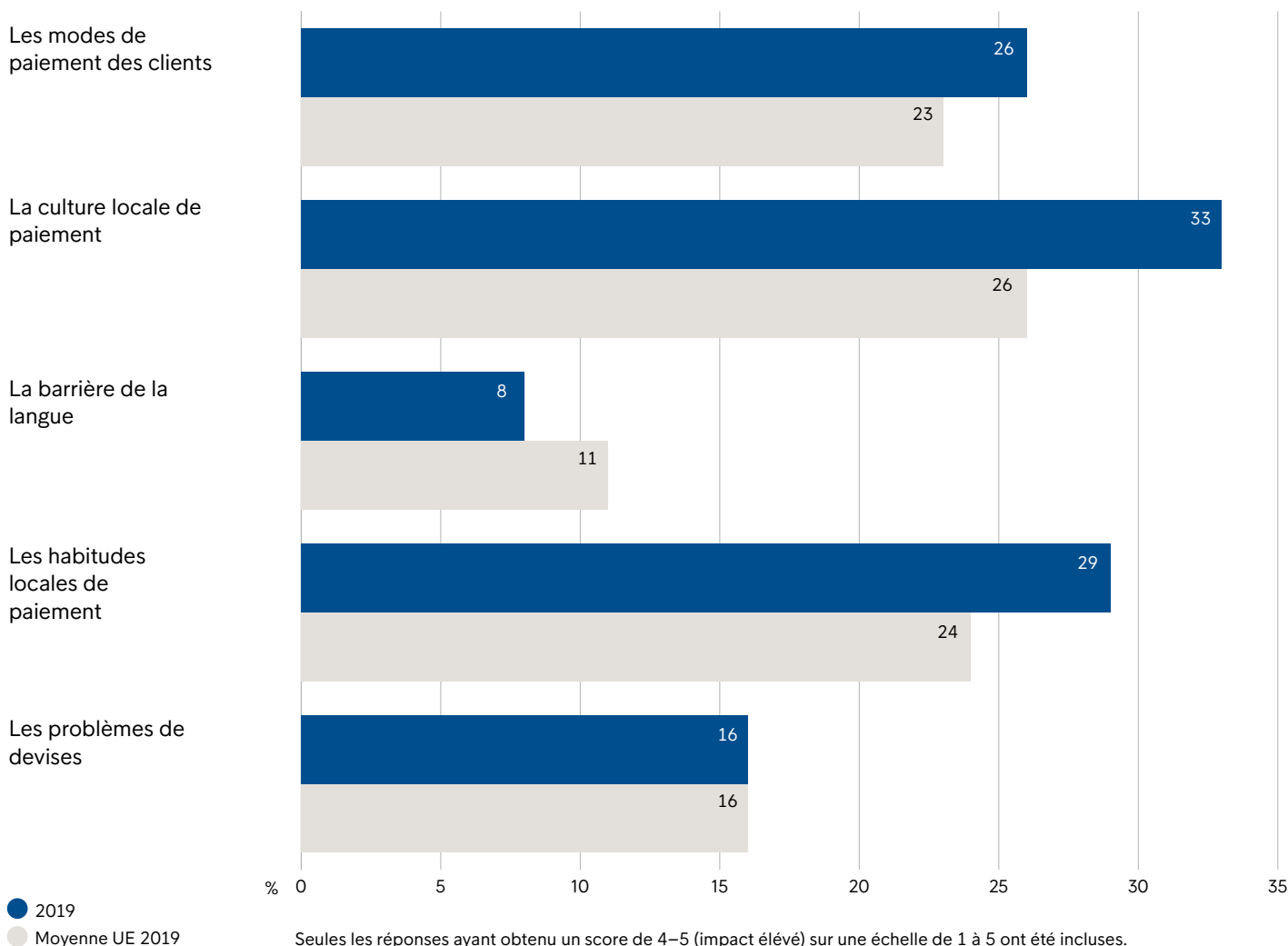
À l'heure où les frontières s'estompent, de nombreux marchés se développent en termes d'exportation et d'importation. Dans ce cadre, les paiements internationaux sont plus importants qu'avant pour les entreprises locales.

Par rapport à la moyenne européenne, les paiements internationaux dans les entreprises belges sont plus souvent mal perçus en raison des méthodes de paiement ainsi que de la culture et des habitudes de paiement du pays de leurs clients étrangers. Les entreprises belges éprouvent un peu moins de difficultés que leurs voisins européens à gérer les différences linguistiques.

Quelle part de vos règlements proviennent de l'international ?



Quel(s) facteur(s), parmi les suivants, ont un impact négatif sur les paiements internationaux ?



Prévision d'une société sans argent liquide

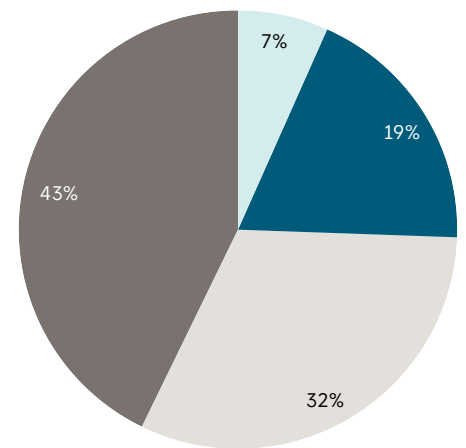
De plus en plus de gens préfèrent payer leurs biens et services par voie électronique, et de nouvelles méthodes de paiement électronique apparaissent assez régulièrement. La possibilité d'aboutir à des sociétés sans argent liquide varie d'un pays d'Europe à l'autre.

Par rapport à la moyenne européenne, les entreprises belges croient à un passage plus rapide à une société sans argent liquide. En règle générale, les entreprises belges se disent aussi plus optimistes quant à l'impact de cette société, sauf en ce qui concerne le coût de transaction et le risque de cyberattaques.

Quand pensez-vous que votre pays deviendra un pays sans argent liquide ?

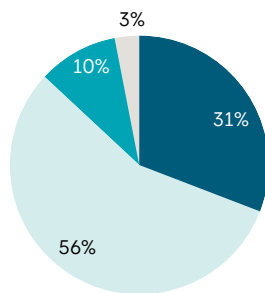
(C'est-à-dire avec une économie où les transactions numériques auront remplacé l'utilisation des pièces et des billets de banque)

- Au cours des deux prochaines années
- Dans 5 ans
- Dans 10 ans
- Dans plus longtemps/jamais

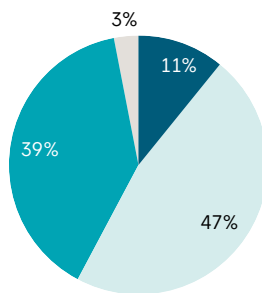


Concernant les sujets suivants, de quelle manière pensez-vous qu'une économie sans argent liquide affecterait votre entreprise ?

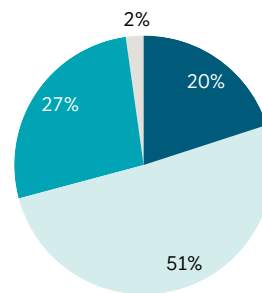
- Diminuer
- Pas d'impact
- Augmenter
- Je ne sais pas



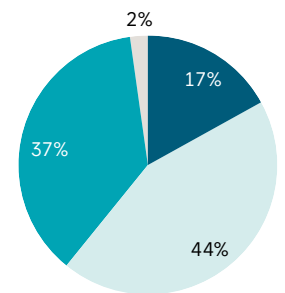
Risque opérationnel



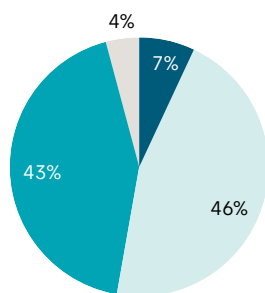
Efficacité des procédures habituelles de paiement et de la comptabilité



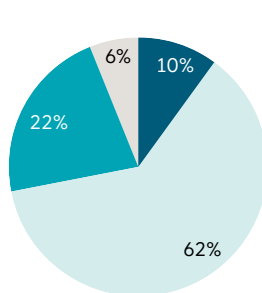
Coûts d'ensemble pour l'entreprise



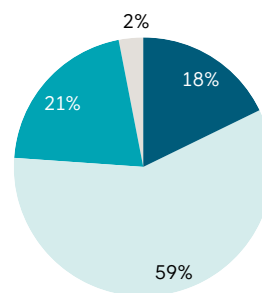
Frais de transaction



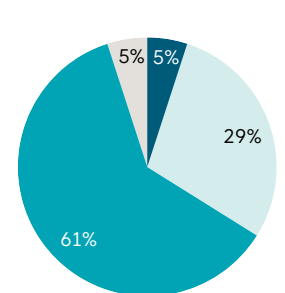
Informations sur les données de transaction à notre disposition



Dépenses de consommation



Risques de perte de clients

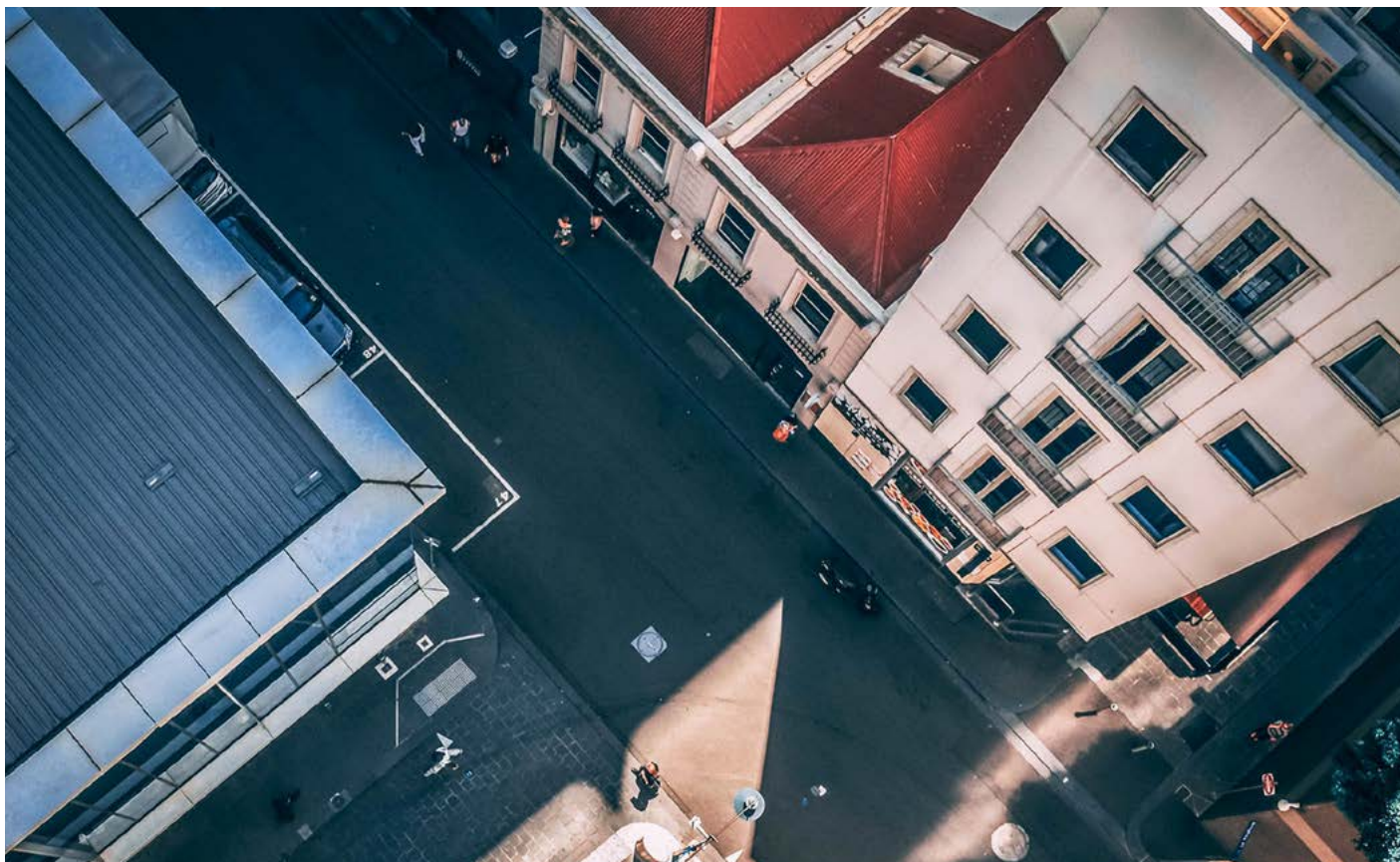


Exposition aux cyber-attaques

Récession en vue ?

L'économie européenne s'affaiblit et le déclin économique est plus évident dans certains pays que dans d'autres. Les propriétaires d'entreprise qui connaissent une récession pourraient prendre certaines mesures de précaution pour se préparer à un déclin économique qui aurait une incidence négative sur leurs revenus.

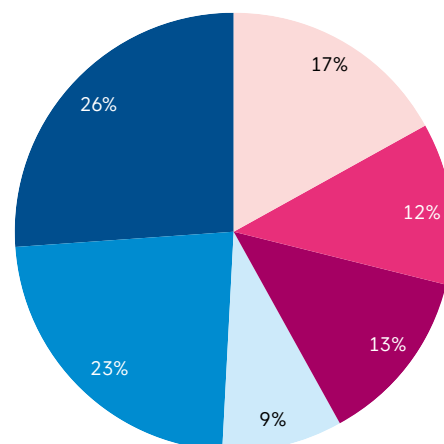
En prévision d'une récession économique, les entreprises belges gèlent plus souvent les recrutements que leurs homologues européennes.



Selon vous, une période de récession est-elle imminente dans votre pays ?

Une récession est une période d'activité économique durant laquelle l'activité industrielle et commerciale est en déclin.

- Le pays est déjà en récession
- Oui, d'ici 1 an
- Oui, d'ici deux ans
- Oui, d'ici trois à cinq ans
- Je ne crois pas à une récession dans un avenir proche
- Sans opinion

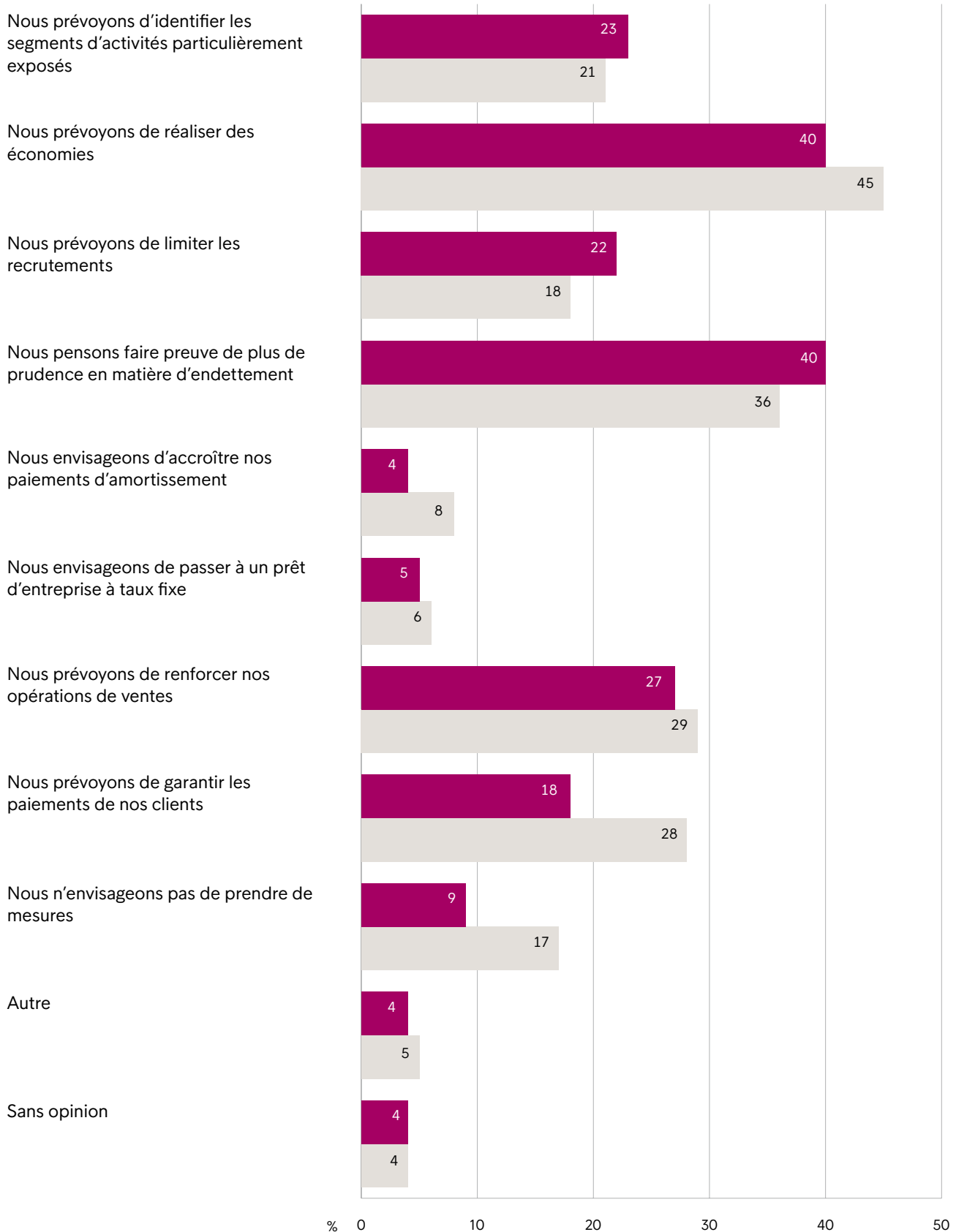


Uniquement sur base des personnes qui pensent qu'une récession est imminente dans leur pays.

Quelles mesures prenez-vous pour préparer votre entreprise face à cette éventuelle récession économique ?

● 2019

● Moyenne UE 2019



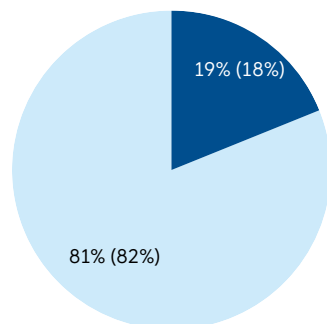
Législation – UE

La directive européenne sur les retards de paiement est une initiative de la Commission européenne visant à résoudre le problème des retards de paiement, ou du moins à enrayer le mouvement. Cette directive recommande des délais de paiement de 60 jours maximum pour les entreprises et de 30 jours maximum pour les pouvoirs publics.

Par rapport à la moyenne européenne, les entreprises belges sont beaucoup moins au courant de la directive européenne sur les retards de paiement. Elles font aussi moins souvent usage des droits que cette directive leur confère.

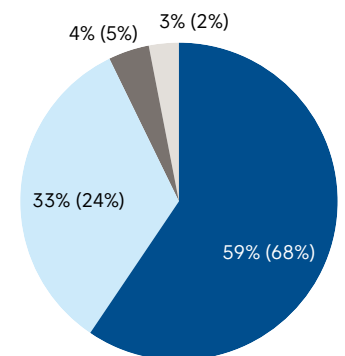
Connaissez-vous la Directive européenne sur les délais de paiement ? (relative aux créances commerciales et créances du service public)

- Oui
 - Non
- (Les résultats de l'année passée sont indiqués entre parenthèse)



Cette directive vous donne la possibilité de facturer 40€ et d'éventuels intérêts sur les créances réglées en retard en B2B et dans le secteur public. Appliquez-vous cette mesure ?

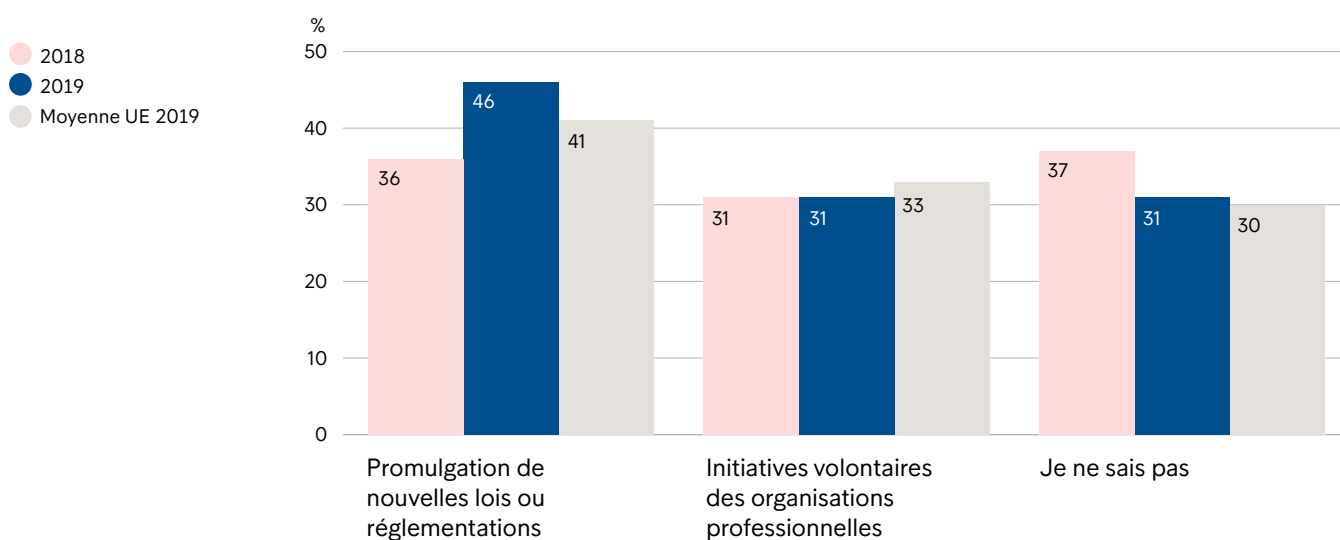
- Non, pas du tout
 - Parfois
 - Toujours
 - Je ne sais pas
- (Les résultats de l'année passée sont indiqués entre parenthèse)



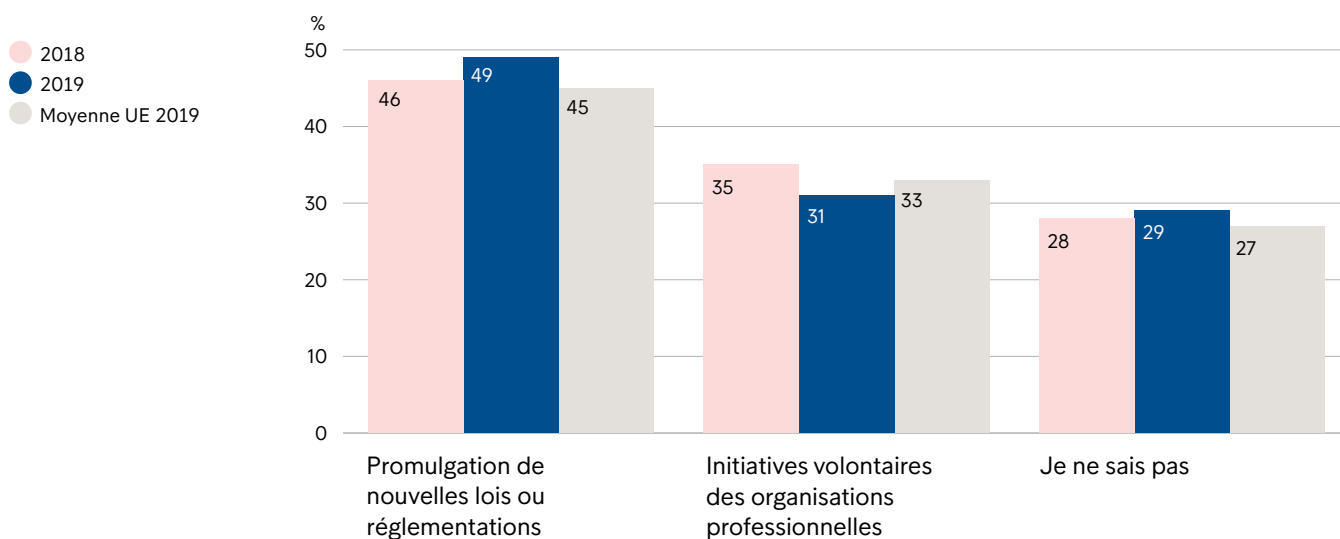
Législations nationales

Les entreprises belges ont plus hâte que leurs homologues européennes de voir arriver une nouvelle législation nationale en matière de délais et de retards de paiement.

Quelles seraient les actions à mener au niveau national pour lutter contre les délais de paiement trop longs ?



Et quelles seraient les mesures à prendre pour régler le problème des retards de paiement ?



Comparaison régionale

Flandre / Wallonie et Bruxelles

Intrum recouvre des factures en souffrance en Flandre, à Bruxelles et en Wallonie. Nous contactons chaque jour des milliers de Belges au sujet de factures impayées qu'ils doivent à l'un de nos clients. C'est pourquoi nous avons inclus dans cette enquête une comparaison entre les régions de Belgique.

Existe-t-il des différences substantielles entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles en ce qui concerne les retards de paiement et leurs conséquences financières? Les retards de paiement en Wallonie et à Bruxelles sont-ils dus à d'autres causes qu'en Flandre? Les chefs d'entreprise flamands envisagent-ils un avenir plus radieux que les chefs d'entreprise wallons et bruxellois?

N.B. Pour des raisons statistiques, la Wallonie et Bruxelles ont été regroupées dans les graphiques.



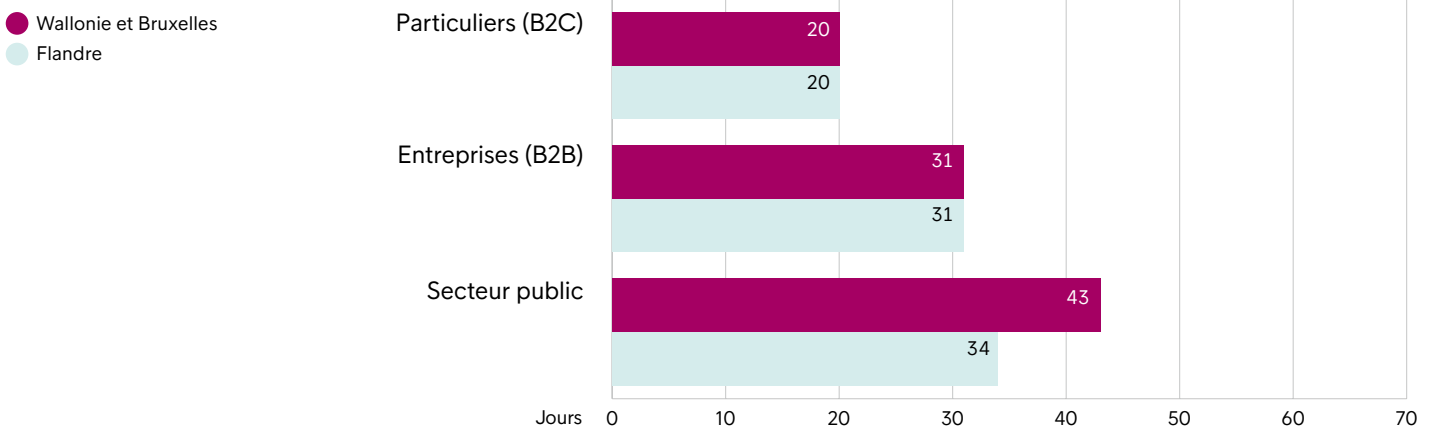
Délais de paiement

Les entreprises wallonnes et bruxelloises accordent des délais de paiement nettement plus longs aux clients des secteurs publics. Ces clients publics ont, en outre, bien plus tendance à dépasser le délai de paiement autorisé.

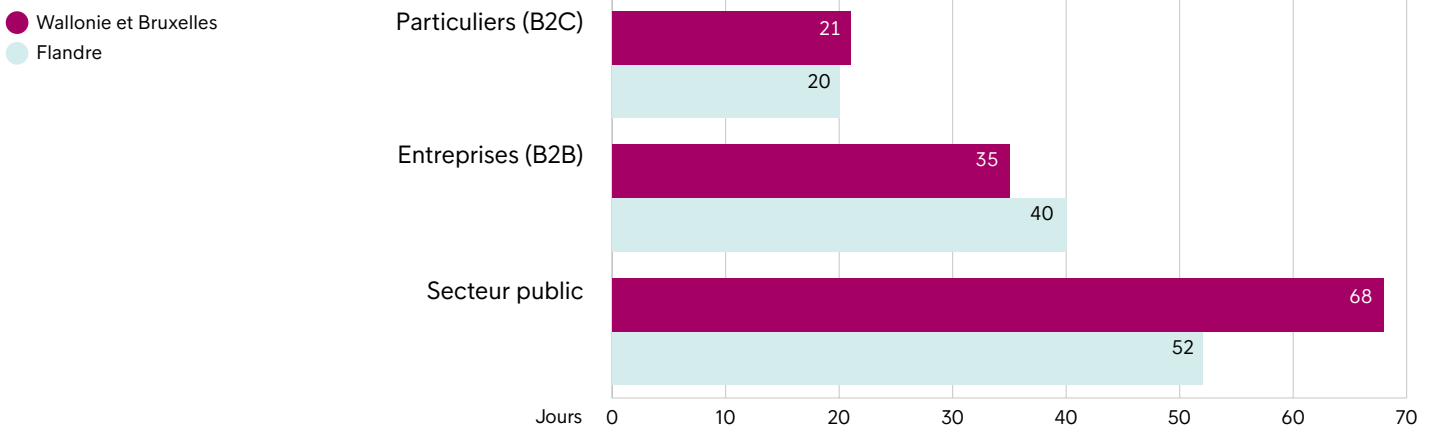
On observe peu de différences en ce qui concerne le délai de paiement autorisé pour les clients professionnels, mais les clients professionnels flamands dépassent ce délai beaucoup plus largement que les clients professionnels wallons et bruxellois.

Pour ce qui est des clients particuliers, on ne constate presque aucune différence entre les régions.

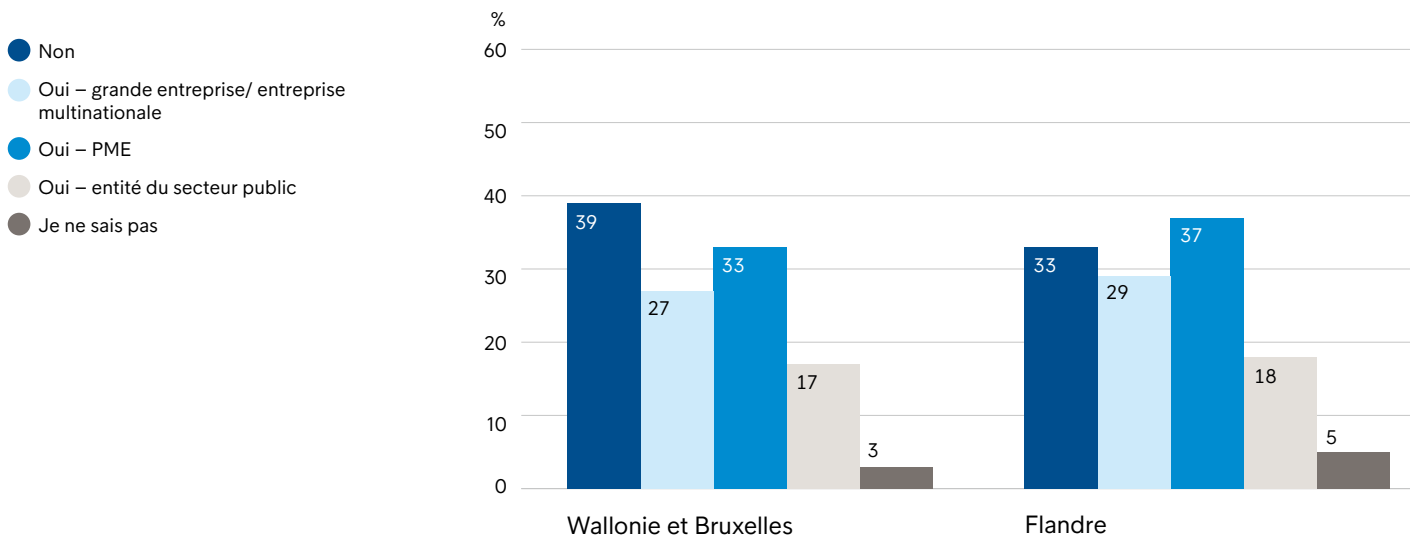
En moyenne, quel délai de paiement accordez-vous à vos clients (délai contractuel) ?



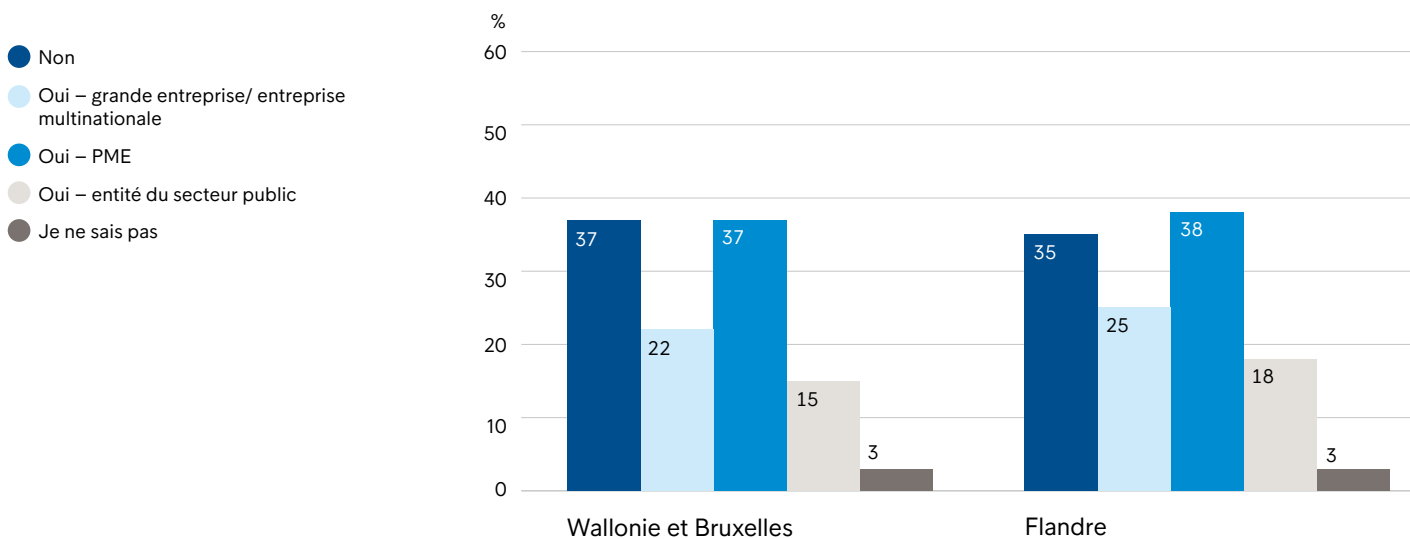
Quel est le délai de paiement effectif moyen de vos clients (délai effectif) ?



Vous a-t-on déjà demandé de rallonger vos délais de paiement ? Si oui, quel type de clients ?



Avez-vous déjà accepté de rallonger vos délais de paiement ? Si oui, pour quel type de clients ?

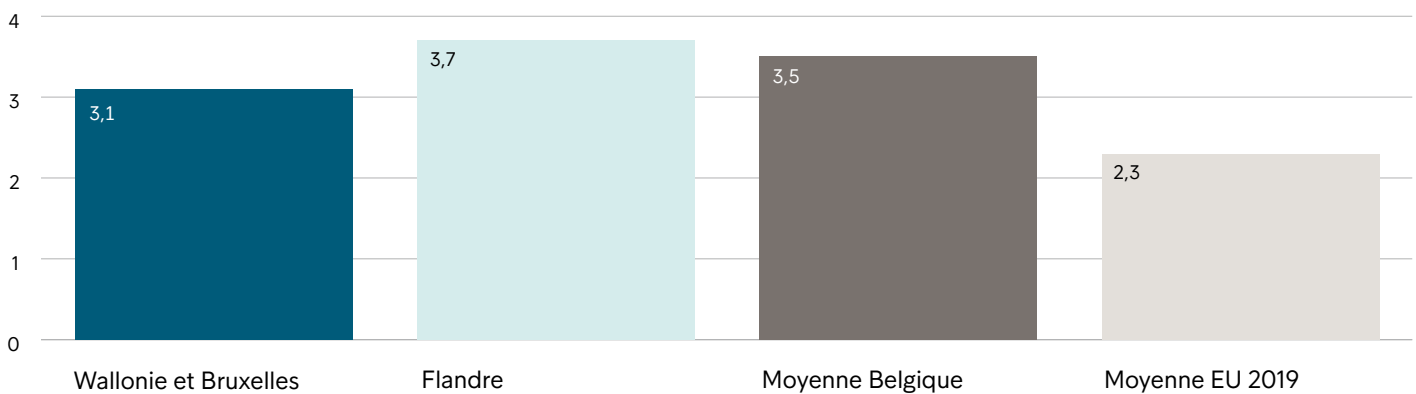


En Flandre, les entreprises sont plus souvent invitées à accepter des délais de paiement qui ne les satisfont pas.

Retards de paiement



Pourcentage du chiffre d'affaires annuel passé en perte



Les entreprises flamandes renoncent définitivement à un pourcentage nettement plus élevé de leur chiffre d'affaires (3,7 %) que les entreprises wallonnes et bruxelloises (3,1 %).

Quelle est la proportion de factures que vous payez en retard (c'est-à-dire, après l'échéance) ?

Les entreprises flamandes paient sensiblement plus de factures en retard (11,9 %) que les entreprises wallonnes et bruxelloises (7,5 %).

7,5%

Wallonie et Bruxelles

11,9%

Flandre

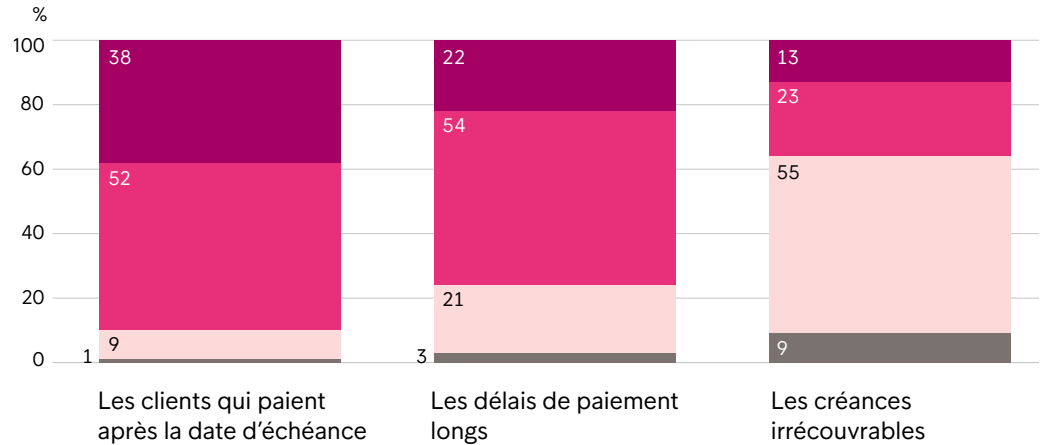
Comparaison régionale: Flandre / Wallonie et Bruxelles

L'attitude adoptée par les chefs d'entreprise à l'égard des paiements tardifs diffère selon les régions : de manière générale, la Wallonie et Bruxelles se préoccupent davantage des débiteurs qui dépassent le délai de paiement et des pertes de crédit afférentes.

Quel est votre niveau de préoccupation sur les sujets suivants ?

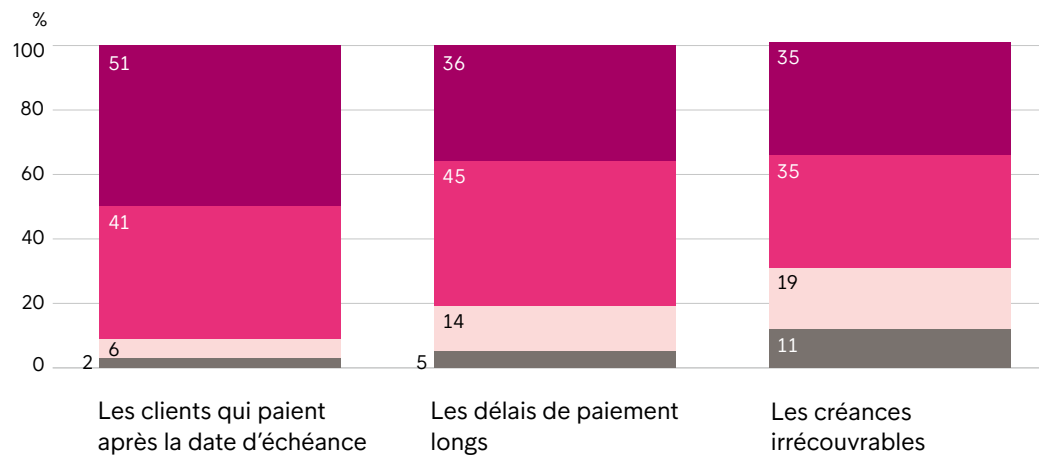
Wallonie et Bruxelles

- Pas problématique
- Problématique
- Très problématique
- Je ne sais pas



Flandre

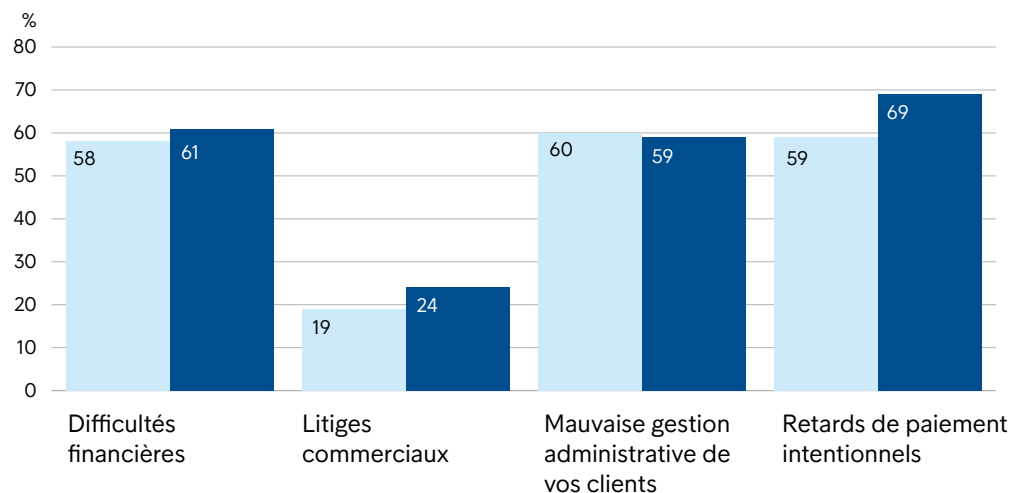
- Pas problématique
- Problématique
- Très problématique
- Je ne sais pas



Quelles sont les principales causes de retard de paiement de vos clients ?

En ce qui concerne les causes des paiements tardifs, le retard de paiement intentionnel est plus fréquent en Flandre. En Flandre, le dépassement de la date d'échéance d'une facture est plus souvent une stratégie délibérée pour disposer plus longtemps de son argent.

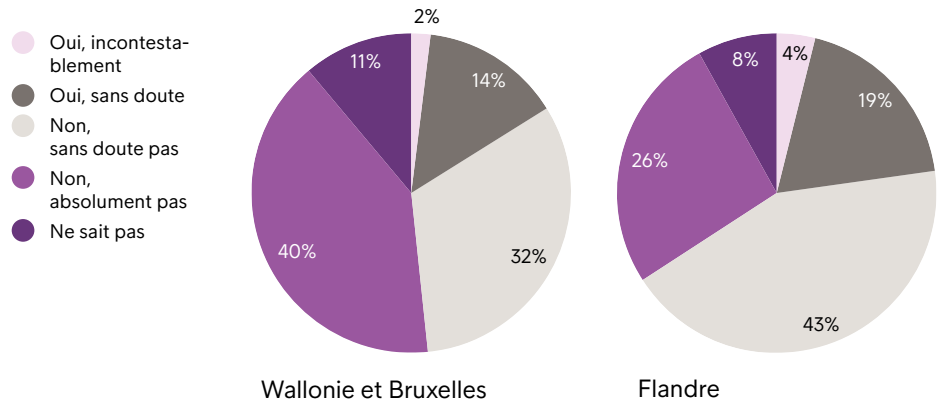
- Wallonie et Bruxelles
- Flandre



Conséquences des retards de paiement

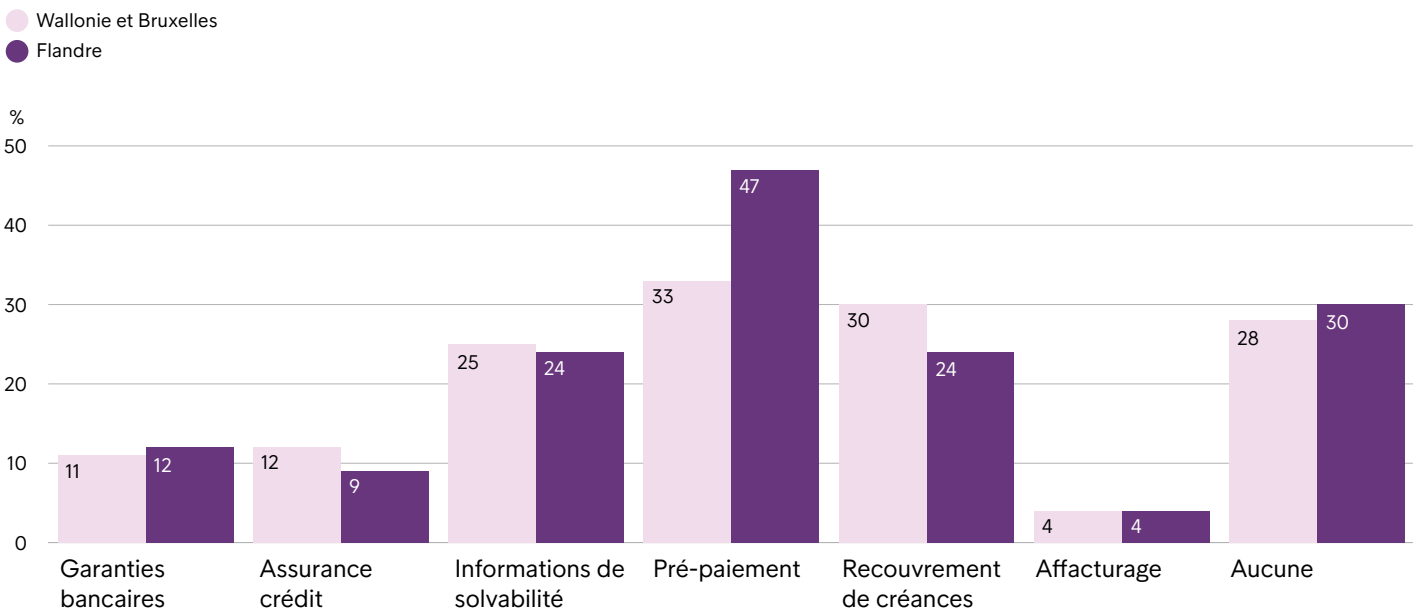
Seriez-vous en mesure d'embaucher plus de personnes si vos clients vous payaient plus rapidement ?

Les paiements tardifs ont un impact négatif sur le recrutement de nouveaux collaborateurs. Un impact négatif qui se ressent nettement plus au sein des entreprises flamandes qu'au sein des entreprises wallonnes et bruxelloises.



Quelle(s) mesure(s) prenez-vous pour vous protéger contre le risque d'impayés ?

Les mesures préventives prises par les entreprises contre les mauvais payeurs sont, dans une large mesure, similaires dans toutes les régions. La Wallonie et Bruxelles ont moins souvent recours au paiement anticipé, mais compensent cela en faisant davantage appel aux assurances crédit et aux services de recouvrement.

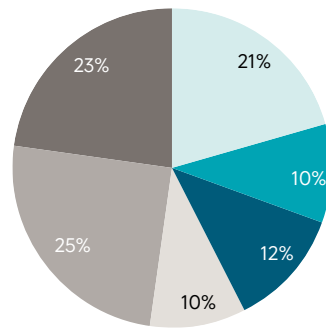


Récession en vue ?

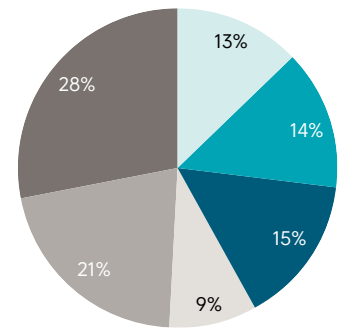
Selon vous, une période de récession est-elle imminente dans votre pays ?

Comparativement à la Flandre, les chefs d'entreprise wallons et bruxellois sont plus nombreux à penser que notre pays est en récession.

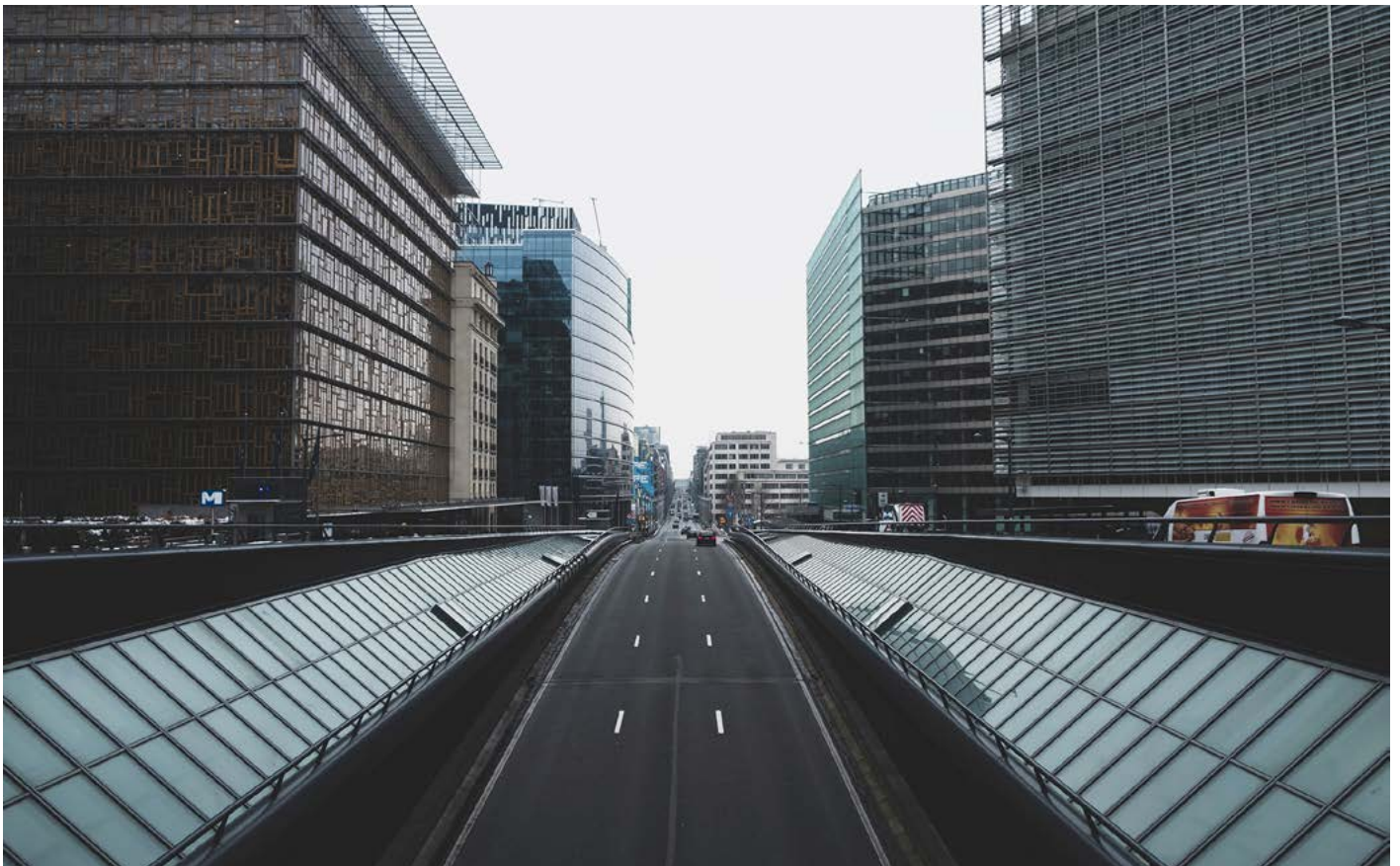
- Le pays est déjà en récession
- Oui, d'ici 1 an
- Oui, d'ici deux ans
- Oui, d'ici trois à cinq ans
- Je ne crois pas à une récession dans un avenir proche
- Sans opinion



Wallonie et Bruxelles



Flandre

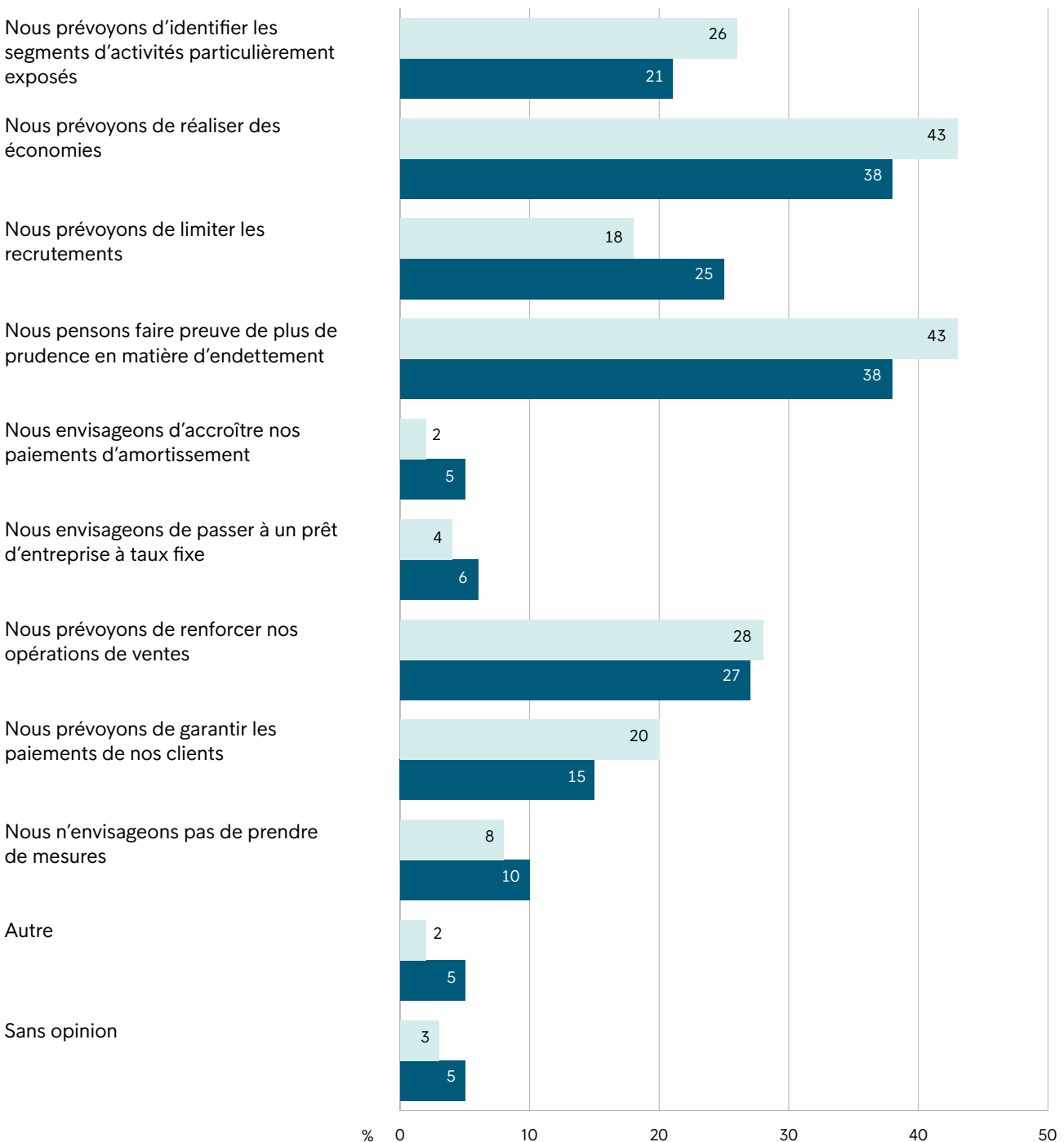


Comparaison régionale: Flandre / Wallonie et Bruxelles

Les mesures prises par les entreprises pour se préparer à une récession diffèrent selon les régions. Les entreprises wallonnes et bruxelloises recourent plus souvent aux économies de coûts, à une stratégie de crédit plus prudente et à la sécurisation des paiements. En Flandre, les chefs d'entreprise ont davantage recours à un gel du recrutement.

Quelles mesures prenez-vous pour préparer votre entreprise face à cette éventuelle récession économique ?

● Wallonie et Bruxelles
● Flandre



À propos du rapport

Intrum publie le European Payment Report chaque année depuis 2005. Il s'agit de la 15ème édition annuelle du European Payment Report pour la Belgique, qui met l'accent sur les risques de paiement au niveau d'un pays spécifique.

Le contenu du rapport est élaboré par Intrum, en collaboration avec Prime & United Minds. Parution en juin 2019.

Grâce à une enquête exhaustive menée auprès des entreprises européennes, Intrum sensibilise les responsables politiques et les médias à l'impact des retards ou des défauts de paiement sur les économies européennes et suscite le débat.

Intrum participe à des séminaires et à des réunions à Bruxelles pour informer les délégués de l'UE quant à la situation et à la meilleure approche à adopter en vue d'une économie saine et de paiements sécurisés en Europe.

En sa qualité de représentant du monde des affaires, Intrum fait part depuis 2013 des conséquences des retards de paiement à l'Union européenne. En 2019, Intrum poursuivra le dialogue avec la Commission européenne sur la manière de garantir une mise en œuvre aussi efficace que possible de la directive sur les retards de paiement. Cette directive recommande des délais de paiement de 60 jours maximum pour les entreprises et de 30 jours maximum pour les pouvoirs publics.

À propos de l'enquête

Le European Payment Report est basé sur une enquête qui a été menée simultanément dans 29 pays européens entre le 31 janvier et le 5 avril 2019. Dans ce rapport, Intrum a recueilli des données auprès de 11 856 entreprises d'Europe afin de sonder les comportements de paiement et la santé financière des entreprises européennes. Les résultats propres à la Belgique reposent sur les données de 862 entreprises locales. Les entreprises sont choisies au hasard en fonction de leur taille et de leur secteur d'activité.

L'enquête a été réalisée par le biais de panels web, d'entretiens téléphoniques et d'un sondage en ligne (questionnaire web). Le questionnaire a été traduit dans la langue nationale. L'envoi et le retour des questionnaires ont été effectués de manière décentralisée par les pays concernés, tandis que l'analyse a été effectuée de manière centralisée selon des lignes directrices et des règles de validation prédéfinies. La Belgique a reçu l'aide de Markteffect, partiellement chargé de la collecte des données.

Toutes les informations ont été vérifiées et les incertitudes n'ont pas été reprises dans l'évaluation.

Explication des indicateurs économiques

Les données Eurostat présentées dans le rapport concernent 2018 ou, dans certains cas, 2017 si c'est la dernière année pour laquelle des données annuelles étaient disponibles en avril 2019. Le taux de chômage est présenté comme la moyenne annuelle pour 2018. Pour les pays au sujet desquels il n'y a pas de données Eurostat, les données proviennent de l'office national de statistiques compétent.

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés pour leur création.

Taux de croissance du PIB

Le taux de croissance du PIB est présenté comme une variation en pourcentage par rapport aux années précédentes. Le calcul du taux de croissance annuel en volume du PIB permet de comparer l'évolution économique dans le temps et entre des économies de tailles différentes, indépendamment des variations de prix. La croissance en volume du PIB est calculée avec des données de prix de l'année précédente.

Taux de chômage

Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de

travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs.

Taux d'inflation

Toutes les indications fournies renvoient au taux moyen de variation annuelle des Indices des Prix à la Consommation Harmonisés (IPCH). Le taux d'inflation correspond au taux d'augmentation du niveau de prix moyen.

Mentions légales

Le contenu du présent rapport a été préparé dans le but de fournir une information clé à titre illustratif seulement et n'est pas juridiquement contraignant. Intrum a déployé des efforts raisonnables pour s'assurer que les informations sont les plus complètes et exactes possible. Cependant, vous reconnaissez et acceptez qu'Intrum décline toute responsabilité contractuelle, délictuelle ou autre en cas de perte ou de dommage causé par ou découlant directement ou indirectement de l'utilisation ou de l'application du contenu de ce document. Les informations de base sur les pays contenues dans ce rapport ont été compilées à l'aide de divers documents open source et ne doivent pas être considérées comme définitives.

Droits et autorisations

Les informations contenues dans le présent rapport sont la propriété d'Intrum. Excepté une utilisation à but journalistique ou scientifique justifiée, aucune partie de ce rapport ne peut être réimprimée ou reproduite sous aucune forme ou par aucun moyen sans une autorisation écrite préalable d'Intrum. En cas d'utilisation à des fins journalistiques ou scientifiques, Intrum doit être cité comme référence. Intrum encourage la diffusion de son travail et accordera en principe les autorisations rapidement. Des copies supplémentaires peuvent être demandées via www.intrum.be.

Contact

Guy Colpaert
Managing Director
Tel. 09/218 90 52
E-mailadres: g.colpaert@intrum.com

Le rapport national peut être téléchargé au format PDF sur intrum.be/eprbelgium-fr. Le European Payment Report intégral contenant l'analyse européenne peut être téléchargé au format PDF sur intrum.com/epr2019.

Nos autres publications

Intrum est le leader incontesté du marché de la gestion de crédit en Europe. Nous contribuons à la réussite des entreprises en prenant soin de leurs clients et en aidant les gens à payer. Intrum ouvre la voie à une économie saine où les flux de paiement sont efficaces et où les gens apurent leurs dettes. Intrum dispose de nombreuses informations et connaissances quant à l'impact des retards ou des défauts de paiement sur les économies européennes.

Nous participons activement à des séminaires et à des réunions à Bruxelles pour informer les délégués de l'UE quant à la situation et à la meilleure approche à adopter en vue de paiements fiables en Europe. Nos publications vous en disent plus sur l'évolution des retards de paiement d'un point de vue local, régional et paneuropéen



European Industry White Paper

Le European Industry White Paper examine l'impact des retards de paiement d'un point de vue sectoriel, sur la base de l'enquête réalisée dans le cadre du European Payment Report. L'Industry White Paper présente les principales conclusions au niveau européen, en plus d'une analyse nationale du point de vue de secteurs d'activité sélectionnés dans chaque pays où Intrum est présent.

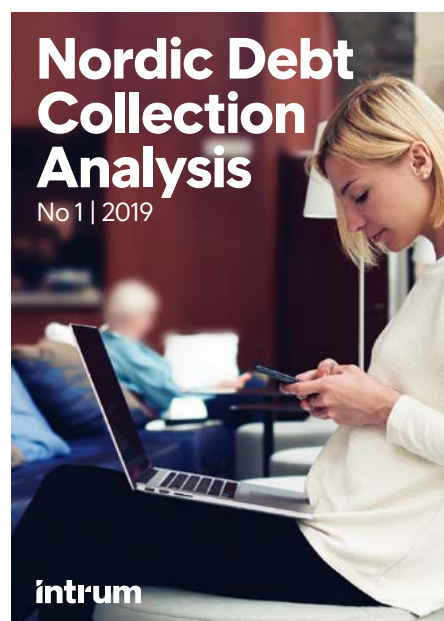
Téléchargez le dernier rapport sur www.intrum.com/whitepaper2018



European Consumer Payment Report

Le European Consumer Payment Report (ECPR) repose sur une enquête annuelle menée dans 24 pays européens, pour un total de plus de 24 000 sondés sur l'ensemble du continent. Le rapport donne un aperçu du point de vue des consommateurs européens sur leurs perspectives économiques et vise à mieux comprendre la vie quotidienne des consommateurs européens, leur comportement en matière de dépenses et de paiement des produits et services, leur perception du crédit et leur capacité à gérer les finances de leur ménage sur une base mensuelle.

Téléchargez le dernier rapport sur www.intrum.com/ecpr2018



Nordic Debt Collection Analysis

La Nordic Debt Collection Analysis (NDCA) vise à combler le fossé de la connaissance entre le recouvrement de créances et le développement économique général. L'analyse donne un aperçu de l'orientation actuelle du marché des défaillances et met en évidence les principaux facteurs à l'origine des mouvements observés sur le marché. L'analyse est basée sur nos données internes.

Téléchargez le dernier rapport sur www.intrum.com/nordic-analysis2019

Intrum sa
Martelaarslaan 53
9000 Gent
BELGIQUE

Tél. 09 218 90 94
www.intrum.be
info@intrum.com


Intrum sa
Rue d'Arlon 25
1050 Bruxelles
BELGIQUE

Tél 02 723 90 75
www.intrum.be
info@intrum.com

Intrum sa
Avenue des dessus de Lives 2
5101 Namur
BELGIQUE

Tél 081 20 19 17
www.intrum.be
info@intrum.com

Suivez-nous

 [linkedin.com/company/intrum-belgium](https://www.linkedin.com/company/intrum-belgium)

 twitter.com/IntrumBelgium

**Leading the way
to a sound economy**

intrum